Réserve Naturelle
Baie de Saint-Brieuc

Rapport d'activité 2005 - 2006

Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Rapport d'activité
Réserve Naturelle
Baie de Saint-Brieuc

Sommaire

Agenda 4

Revue de presse 5

Gestion administrative 6

- Compte rendu du Comité Consultatif du 24/11/2005 6

Demandes d'autorisations 9

Plan de gestion : programmes 2005/2006 10

Etudes et recherche 12

- Composition du GTS 12
- Bibliographie 13
- Suivis naturalistes 14
- Etudes réalisées 16
- Participation au réseau RNF 19
- Participation au réseau échouages 19

Sensibilisation du public 20

- Publications 20
- Interventions, conférences 22
- Evénements 23

Coordonnées 24

Agenda 2005- 2006

En Octobre...

⇨ 3 & 4 octobre - stand à la foire Plaintel
⇨ 6 octobre - Comité de co-gestion
⇨ 6 octobre - Commission *"patrimoine et espaces naturels"* de la CABRI

En Novembre...

⇨ 15 novembre - Lancement du programme de recherche sur la bernache cravant
⇨ 18 novembre - conférence de presse de présentation des programmes de recherche
⇨ 21 novembre - Comité de co-gestion
⇨ 24 novembre - Comité consultatif
⇨ 29 novembre - Organisation d'un stage pour l'IRPA sur le tourisme ornitologique

En Décembre...

⇨ 8 décembre - Commission *"patrimoine et espaces naturels"* de la CABRI
⇨ 16 décembre - Organisation du comptage de la famille des laridés

En Janvier...

⇨ 6 janvier - Organisation du comptage ornithologique "wetlands"
⇨ 17 janvier - Comité de co-gestion
⇨ 24 - Intervention pour l'Université de Bretagne Occidentale
⇨ 27,28 & 29 janvier - Festival Amor Nature
⇨ 31 janvier - Lancement du programme de recherche benthos/oiseaux avec l'université de La Rochelle

En Février...

⇨ 8 février - Intervention pour l'Inspection Académique dans le cadre d'un stage "developpement durable"
⇨ 10 février - Réunion du groupe oiseaux de Réserves Naturelles de France
⇨ 12 février - Organisation avec l'association départementale de tourisme équestre d'une visite de la réserve naturelle à cheval
⇨ 16 février - Participation à une réunion préparatoire à la fête du sport de St Brieuc
⇨ 23 février - Commission *"patrimoine et espaces naturels"* de la CABRI

En Mars...

⇨ 23, 24 & 25 mars - Organisation du stage "amphibiens" pour Réserves Naturelles de France

En Avril...

⇨ 4 avril - Réunion technique avec la Maison de la Baie
⇨ 5 avril - Réunion technique avec la mairie de Langueux pour l'entretien des fossées d'évacuation d'eaux pluviales
⇨ 6 avril - Réunion inter-réserves de Bretagne
⇨ 19 avril - Commission *"patrimoine et espaces naturels"* de la CABRI
⇨ 24 avril - Programme de suivi temporel des oiseaux communs (STOC)

En Mai...

⇨11 mai - Participation à la commission dépatementale des sites
⇨ 29 mai - Comité de co-gestion

En Juin...

⇨ 8 et 9 juin - Journées mondiale de l'océan - Présentation des programmes de recherche à Plérin et Trégueux
⇨ 9 juin - Programme de suivi temporel des oiseaux communs (STOC)
⇨ 20 juin - Cartographie des espèces végétales remarquables
⇨28 juin - Interventation au stage de formation de l'Université de Guingamp

En Août...

⇨1 & 8 août - Intervention aux "univers-cité" de Ploufragan
⇨ Réalisation de l'étude d'estimation annuelle du gisement de coques en baie de Saint-Brieuc

En Septembre...

⇨ 12 septembre - Commission *"patrimoine et espaces naturels"* de la CABRI
⇨ 19 septembre - Intervention pour la DASS 14 sur l'évaluation du gisement de coques
⇨26 & 27 septembre - Stage de formation aux techniques scientifiques pour le lycée de la Ville Davy

Revue de presse

Trégueux - le mensuel - oct 2005 - *les herbus de la réserve*
Ouest France - 19 novembre 2005 - *La sauvegarde de la baie de St Brieuc bénéficie à l'économie locale*
Le Telegramme - 19 novembre 2005 - *Réserve naturelle : à nature protégée, meilleure pêche*
France bleu armorique - 28 novembre 2005 - *Quand une réserve protège l'économie*
France bleu armorique - 2 janvier 2006 - *Quand une réserve protège l'économie*
France bleu armorique - 3 janvier 2006 - *Quand une réserve protège l'économie*
Le Telegramme - 7 janvier 2006 - *On égraine les oiseaux - le soleil, les oiseaux et la mer*
Le Telegramme - 7 janvier 2006 - *Migrateurs : les oiseaux sont de retour en baie*
Le Telegramme - 7 janvier 2006 - *Les oiseaux migrateurs au meilleur moment*
France bleu armorique - 19 janvier 2006 - Comptage wetland
France 3 - 19/20 bretagne - 19 janvier 2006 - *Un grand comptage pour les oiseaux migrateurs de baie de St Brieuc*
France bleu armorique - 19 janvier 2006 - *Comptage wetland*
Ouest France - 31 mai 2006 - *La réserve naturelle sensibilise le public*
Le Telegramme - 9 juin 2006 - *Un territoire qui se tourne vers la mer*
Ouest France -13 juin 2006 - *Dans la baie, écologie et économie bien mariées*
Ouest France - 14 juin 2006 - *Découvrir ou redécouvrir la réserve naturelle*
Le Penthièvre -15 juin 2006 - *Appel à la préservation*
Le Telegramme - 19 juin 2006 - *Le point sur la réserve naturelle*
Le Penthièvre - 6 juillet 2006 - *Quel est l'état de santé de la Baie de Saint-Brieuc ?*
Le Penthièvre - 27 juillet 2006 - *Ploufragan - La réserve naturelle de la Baie à l'espace Victor Hugo*
Ouest France - 1 août 2006 - *Ploufragan - La baie décryptée à l'univers-cité d'été*
Le Telegramme - 1 août 2006 - *Ploufragan - la réserve naturelle de la baie en vedette*
Ouest France - 4 août 2006 - *Ploufragan - Economie et écologie au coeur de la réserve naturelle*
Le Telegramme - 4 août 2006 - *Ploufragan - univers-cité d'été : les secrets de la baie dévoilés*
Cabri et vous - septembre 2006 - *La baie sous protection*

Gestion administrative

Comité Consultatif

Compte rendu du comité du 24 novembre 2005

Présidence :
-M. le Préfet des Côtes d'Armor, représenté par M Jacques MICHELOT, Secrétaire Général
Collège des élus locaux :
- M. Christian NICOLAS, Président de la CABRI ;
- M. Joseph CABARET, Adjoint au Maire d'HILLION ;
- M. René HARNOIS, Adjoint au Maire d'YFFINIAC ;
- M. Gérard BLANCHARD, Conseiller municipal de MORIEUX ;
- M. Gilles CAMBERLEIN, Service de la Randonnée et des Espaces Naturels, Conseil général des Côtes-d'Armor ;
Collège des représentants d'associations de propriétaires et d'usagers :
- M. Jackie BRUNET, Association Départementale de Tourisme Equestre ;
- M. Gérard BEHR, Fédération départementale des Chasseurs ;
- M. Michel CARTERON, Mytiliculteurs des Côtes-d'Armor ;
Collège des représentants d'associations de protection de l'environnement :
- M. André POCHON, Président de VIVARMOR-Nature ;
- M. Laurent DABOUINEAU, VIVARMOR-Nature ;
- M. Eric POULOUIN, GEOCA ;
Collège des personnalités scientifiques :
- M. Jacques LEVASSEUR, Université de Rennes-I ;
- Mme Chantal BONNOT-COURTOIS, Laboratoire de géomorphologie de Dinard ;
- M. Jean-Laurent MONNIER, CNRS-Université de Rennes-I ;
Collège des établissements publics :
- M. Dominique HALLEUX, Conservatoire du Littoral ;
- M. Guillaume RULIN, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
Collège des services de l'Etat :
- M. Daniel LASNE, Direction Régionale de l'Environnement ;
- Mme Noëlle LE BOUCH, Direction Départementale de l'Equipement ;
- M. Yvon SIMON, Direction Départementale des Affaires Maritimes ;
- M. Michel LE RAY, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ;
- Mme Hélène FLEURY, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
Personnel de la Réserve Naturelle :
- M. Alain PONSERO, Conservateur ; CABRI
- M. Jérémy ALLAIN, Chargé de Mission scientifique ; Vivarmor
- Mlle Justine VIDAL, Garde Technicienne ; CABRI
Ont également participé à cette réunion :
- M. Claude RIBIERAS, DGA - Directeur Général des Services Techniques – CABRI ;
- M. Christophe BOSCHER, Directeur de l'Aménagement, de l'Environnement et du Cadre de Vie – CABRI ;
- M. Michel CORMIER, Responsable Actions environnementales - CABRI ;
- M. Yves RICHARD, Direction Régionale de l'Environnement
- M. Christian RAYMOND, Chef du Bureau de l'Environnement et du développement durable – Préfecture ;
- M. Marc CASTAINGS, Adjoint au Chef du Bureau de l'Environnement et du développement durable – Préfecture.

En prélude à cette réunion du comité consultatif, M. le Secrétaire Général tient à rendre hommage à M. Yannick GEFFRAY, dont la contribution à la création puis à la gestion de la Réserve naturelle de la Baie de SAINT-BRIEUC a été particulièrement importante et constructive.

Président du Groupement d'Etudes pour la Protection de la Nature, devenu VIVARMOR Nature, depuis 1995, M. GEFFRAY s'est éteint au mois de septembre 2005. Interlocuteur exigeant envers les responsables locaux, Yannick GEFFRAY avait su faire de VIVARMOR un acteur de premier plan dans la protection de l'environnement.

Les membres du comité consultatif de la Réserve naturelle de la Baie de SAINT-BRIEUC s'associent de façon unanime à cet hommage.

1 / Rapport d'activité 2004-2005 de la Réserve Naturelle de la Baie de SAINT-BRIEUC

M. PONSERO informe les membres du Comité consultatif de la signature, le 6 juin 2005, de la convention de co-gestion de la Réserve Naturelle de la Baie de SAINT-BRIEUC entre le préfet, la CABRI et VIVARMOR . Cette nouvelle convention fixe le rôle de chacun des intervenants et tient compte de l'intégration de la Maison de la Baie au sein de la CABRI.

Un bilan des actions menées d'octobre 2004 à septembre 2005 est ensuite présenté.

▸ Parmi les actions de gestion, on pourra retenir : cinq opérations de nettoyage des plages, le balisage de la zone de protection renforcée en liaison avec l'association des cavaliers d'extérieur, l'inauguration de l'observatoire ornithologique financé par la Chambre de Commerce et d'Industrie au Port du Légué ou encore la participation à la réunion du comité local des pêches pour les questions relatives aux coques ;

▸ Deux programmes de recherche ont été menés à bien pendant cette période : l'un, en liaison avec l'université de GUINGAMP en vue d'évaluer le gisement de coques et de prévoir son évolution, et l'autre sur les prés salés et leur rôle dans la reproduction des poissons – avec l'Université de LA ROCHELLE ;

▸ Les suivis naturalistes se sont traduits par une vingtaine de comptages ornithologiques ainsi que la réalisation de 4 études scientifiques;

▸ Des actions de communication (publication de la Lettre de la Réserve, réédition du dépliant de présentation de la réserve naturelle …) ont également été initiées au cours de l'année passée, le personnel de la Réserve a en outre participé à de nombreux colloques et assuré des interventions en direction du grand public.

M. BEHR estime souhaitable de procéder à une large diffusion de la Lettre de la Réserve, notamment en direction des écoles de l'agglomération briochine. Cette proposition reçoit l'appui de M. POCHON et de Mme FLEURY, qui précise que les centres de loisirs pourraient également faire partie des destinataires.

M. le Président rappelle que la diffusion de la Lettre de la Réserve sous format électronique permettrait d'assurer une large diffusion à des coûts réduits.

M. NICOLAS indique que la CABRI est tout à fait favorable à une large diffusion de la Lettre de la Réserve et notamment en direction du jeune public.

M. PONSERO précise que la Lettre de la Réserve est actuellement transmise par mel à plus de 400 abonnés ; elle est également consultable à partir du site Internet de la Réserve naturelle (www.reservebaiedesaintbrieuc.com). Il rappelle également que la création d'un document spécifique à destination des « juniors » est prévu au Plan de gestion.

Le Comité Consultatif valide à l'unanimité le rapport et le bilan d'activité.

2 / Programme d'actions 2006

M. PONSERO présente dans ses grandes lignes le programme 2006, qui prévoit notamment 15 suivis écologiques, 2 programmes de recherches, 13 opérations de communication et 9 opérations de gestion des habitats et des espèces.

M. le Président propose, au vu des débats précédents, que l'élaboration de la « Lettre de la Réserve Naturelle junior », programmée avec un niveau de priorité III, se voie attribuer un niveau de priorité I.

M. NICOLAS indique qu'il adhère totalement à cette proposition. L'outil de communication doit être adapté pour le public. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

M. PONSERO précise que ce programme a été retenu en complément au budget 2005 par la CABRI. Le comité propose d'inscrire cette action en priorité I.

En conclusion, le Comité Consultatif valide à l'unanimité le programme 2006 en intégrant le passage en priorité de niveau I de la rédaction de la « Lettre de la Réserve Naturelle junior », ainsi que « la mise en place d'un balisage complémentaire ».

3 / Budget prévisionnel 2006

M. PONSERO présente le projet de budget pour 2006. Celui-ci se décompose en deux parties, correspondant aux deux co-gestionnaires (CABRI et VIVARMOR). Concernant les dépenses de personnel, il précise qu'une incertitude demeure quant au poste de garde technicien, actuellement financé dans le cadre d'un contrat emploi-jeune qui prend fin en juin 2006.

M. le Président rappelle que les services de l'Etat ont mis en oeuvre un certain nombre de mesures destinées à prendre le relais des emplois-jeunes. Il invite également les gestionnaires de la Réserve à prendre contact avec la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour obtenir des renseignements sur les nouveaux emplois aidés, qui pourraient être recrutés au sein de l'équipe de la Réserve Naturelle.

M. POULOUIN remarque que le budget prévisionnel 2006 ne compte aucun projet d'investissement. Dans ces conditions, il s'interroge sur la poursuite du travail ornithologique commencé cette année.

M. PONSERO précise que le bilan ornithologique confié au GEOCA, de même que l'étude

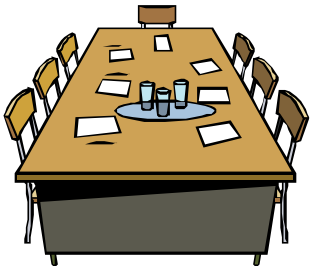

sur les invertébrés des prés-salés confié au GRETIA, constituent deux programmes d'investissement inscrits au budget complémentaire 2005.

M. LASNE rappelle que le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable assure un soutien aux programmes d'investissement de façon bi-annuelle. Il précise que deux études ont ainsi été soutenues en 2005. Toutefois, ce principe n'interdit pas le soutien à d'autres études en 2006, notamment si celles-ci comportent un volet « sécurité ».

Le Comité Consultatif valide à l'unanimité le budget prévisionnel 2006.

4 / Point sur Natura 2000

M. LASNE fait le point sur la situation de la Baie de SAINT-BRIEUC au regard de la réglementation «Natura 2000».

La Baie de SAINT-BRIEUC constitue un site remarquable dans le cadre du réseau Natura 2000 : elle est en effet couverte par une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la Directive Habitats et par une Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux. Le Document d'Objectif qui doit s'appliquer à la Baie de SAINT-BRIEUC est en voie d'achèvement. Sa validation a toutefois été reportée en raison de la procédure d'extension de la ZSC « Baie d'YFFINIAC – Anse de MORIEUX » qui a été lancée au cours de l'été et des modifications intervenues dans la réglementation.

Dans le cadre de la procédure d'extension du réseau Natura 2000 voulue par la Commission européenne, des modifications de la ZSC « Baie d'YFFINIAC – Anse de MORIEUX » ont été proposées aux collectivités locales concernées. Ces modifications visent dans un premier lieu à intégrer au site l'étang du Gouët en raison de la présence sur ses rives du Coléanthe délicat, espèce végétale rare à l'échelle européenne. Par ailleurs, un certain nombre d'ajustements du périmètre ont été proposés, notamment pour inclure des habitats marins et retirer des surfaces agricoles ou sans intérêt au niveau de la protection des espèces et des habitats. Il convient toutefois de rappeler que ces propositions se solderont au final par une extension de la surface globale de la ZSC de + 1 229 ha.

Sur le plan réglementaire, les textes parus en 2005 ont introduit un certain nombre de modifications visant à replacer les collectivités locales au cour des procédures. C'est ainsi que l'extension d'un site ne peut être menée à bien qu'après consultation des collectivités locales concernées. En outre, les présidents des comités de pilotage des sites Natura 2000 doivent désormais être choisis parmi les représentants des collectivités locales, de même que les opérateurs.

M. LEVASSEUR s'inquiète de cette décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 qui pourrait amener certains élus à déclasser certaines zones en fonction d'intérêts économiques ou particuliers locaux. Il s'interroge notamment sur le site de la Grève des Courses.

M. BEHR signale que la procédure d'extension du site « Baie d'YFFINIAC – Anse de MORIEUX » a reçu en l'état un avis défavorable du conseil municipal d'HILLION, en raison de la procédure de remembrement foncier actuellement en cours sur la commune.

M. BOSCHER indique qu'il souhaite disposer dans les meilleurs délais du zonage désormais proposé par l'Etat, pour instruction par la CABRI. En effet, ces éléments sont importants pour la mission confiée au cabinet Hardy, chargé de la préparation du DOCOB, et pour les décisions à prendre par la CABRI.

M. LASNE précise que les modifications récentes amèneront des adaptations marginales du Document d'Objectif en cours de réalisation. Il informe enfin les membres du Comité que le site Natura 2000 « Îles du Grand Pourrier et du Verdelet » (ZPS) sera intégré dans le Document d'Objectif global de la Baie de SAINT-BRIEUC. Néanmoins, une partie du territoire de ce site dépendant de la commune d'ERQUY, il conviendra d'inviter celle-ci à participer au comité de pilotage Natura 2000 sur la Baie de SAINT-BRIEUC.

Le Comité Consultatif prend acte des informations transmises dans la procédure Natura 2000.

5 / Questions diverses

- Petit train de Boutdeville

En réponse à diverses questions sur ce sujet, M. le Secrétaire Général souhaite faire le point sur les demandes formulées par l'Association des Chemins de Fer des Côtes-du-Nord (ACFCDN) en vue de la circulation d'un train à

Boutdeville, sur la commune de LANGUEUX.

En prévision du centenaire du Petit Train des Côtes-du-Nord de l'été 2005, l'ACFCDN a déposé en 2004 un dossier en vue d'être autorisée à poser 93 mètres de voie ferrée sur le sentier piétonnier qui relie le site de Boutdeville à LANGUEUX au quartier de Cesson à SAINT-BRIEUC.

Après un examen par la Commission départementale des sites du 28 septembre 2004 et des réunions de concertation sur les aspects « impact paysager » et « sécurité » du projet, cette autorisation d'extension du réseau a été accordée par le Préfet à titre provisoire et exceptionnel, dans le cadre des festivités du centenaire du petit train des Côtes-du-Nord.

L'ACFCDN a ensuite informé l'administration de son intention de procéder à une extension du réseau ferroviaire. Cette nouvelle demande ne revêtant plus ce caractère exceptionnel, il a été demandé à l'association de présenter à l'administration un dossier complet exposant notamment une vision globale du projet d'extension ainsi que la présentation d'une étude d'incidence sérieuse sur l'environnement et notamment sur le site Natura 2000 « Baie d'YFFINIAC – Anse de MORIEUX ». Dans le même temps, il a été rappelé que la police de la circulation sur la voie relevait de la compétence du maire de la commune.

En conclusion, M. le Secrétaire Général rappelle le souhait de l'administration de voir ce dossier faire l'objet d'une concertation la plus large possible avec les collectivités concernées (CABRI, Villes de LANGUEUX et de SAINT-BRIEUC), le comité de gestion de la Réserve Naturelle de la Baie de SAINT-BRIEUC et les riverains.

- Autres questions

Après l'annonce par la Commission européenne de la mise en oeuvre d'un plan de lutte contre les pollutions maritimes, M. BEHR souhaiterait savoir si la Baie de SAINT-BRIEUC aurait été retenue comme «site refuge» pour accueillir les navires en difficulté qui pourraient être à l'origine de pollutions.

M. le Président précise que, à l'heure actuelle, aucun site n'a encore été formellement identifié par la Préfecture Maritime de l'Atlantique en Bretagne.

A une autre question de M. BEHR, M. le Secrétaire Général répond que le département des Côtes-d'Armor n'est pas concerné par des mesures spécifiques relatives à l'influenza aviaire dans l'immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Secrétaire Général clôt la séance.

Demandes d'autorisations

Conformément à l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2001, (*"L'organisation, occasionnelle ou permanente par une association ou une collectivité, de manifestations ou d'activités sportives, touristiques ou de loisirs (autre que la pêche à pied) sur le territoire de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc est soumise à autorisation du Préfet".),* des manifestations ont été autorisées par Monsieur le Préfet après avis du Conservateur de la réserve naturelle et des gestionnaires.

Association LA VAILLANTE - 25 juin 2006 - Course à pied nature

HILLION - 13 juillet 2006 - Feu d'artifice - plage de l'Hôtellerie

Conformément à l'article 11 du décret de création de la réserve naturelle du 28 avril 1998, des travaux d'entretien ont été autorisés par Monsieur le Préfet après avis du Conservateur de la réserve naturelle et des gestionnaires.

LANGUEUX - travaux d'entretien des écoulements des eaux pluviales

Plan de gestion

Programme 2005

→ opérations	niveau de priorité	→ opérations	niveau de priorité
suivis écologiques			
→ Réalisation d'une estimation annuelle du gisement de coques et transmission aux Affaires Maritimes	I	→ Création de "la Lettre de la réserve naturelle junior"	III
→ Renforcement des mesures de suivi physico-chimique régulier de la qualité des eaux continentales et marines	III	→ Développement des contracts avec les médias et rubrique régulière dans le "CABRI et vous"	III
→ Veille anti-pollution	I	→ Développer le site internet pour qu'il devienne un support de diffusion de l'information	II
→ Poursuite des inventaires floristique et faunistique réguliers sur la réserve naturelle	I	→Mise en ligne sur le site internet de la base de données écologiques	III
→ Création, développement et mise à jour de la base de données écologique	I	→ Proposer, concevoir des stages de formation	III
→ *Mise en cohérence des bases de données (mise en place de SERENA)*	I	→ Développement d'actions gratuites de sensibilisation et de découverte de la réserve naturelle pour le public local	I
→ Saisies et transmission des données aux organismes centralisateurs	I	→ Création d'une ligne de "produits" de communication "Baie de Saint-Brieuc"	II
→ Mise en place d'un SIG	I	→Création d'un stand "réserve naturelle"	II
→ Dénombrement régulier du peuplement ornithologique	I	**gestion des habitats et des espèces**	
→ Suivi des populations d'oiseaux nicheurs	II	→ *Fermeture des accès à la zone de protection renforcée (pose de barrières) et mise en place d'une signalétique complémentaire*	I
→ Suivi des populations végétales remarquables	I	→ Aménagement (balisage) des accès autorisés (Bouteville, Pont Sanson)	II
→ Suivi de la présence ponctuelle de loutre	I	→ Complément de balisage maritime et terrestre	II
→ Etudes ornithologiques spécifiques en lien avec les autres réserves naturelles ou en lien avec les programmes internationaux	I	→ *Définir un cahier des charges de l'exploitation de la marne*	II
→ Suivi cartographique précis des zones dunaires dégradées de Bon-Abri	I	→ *Mise en place d'une convention pour le maintien du pâturage extensif sur les prés-salés d'Hillion*	II
suivi de la fréquentation		→ *Définir un cahier des charges des travaux menés par les communes*	II
→Suivi de l'évolution de la fréquentation humaine	I	→ Permettre la circulation des espèces piscicoles migratrices	I
→ Suivi de l'évolution de la perception de la réserve naturelle par le public	II	→ Elaboration concertée du programme annuel de gestion des dunes (Conseil Général et co-gestionnaires de la Réserve Naturelle) validé par le Groupe Technique Scientifique de la réserve naturelle	I
Recherche		→ Organiser des actions de nettoyage du littoral (partenariat PJJ22)	II
→Programme de recherche sur l'impact des marées vertes sur la modification des écosystèmes (groupe de reflexion, lancement des études)	II	**suivi administratif**	
→ Etude de l'évolution des prés-salés de l'anse d'Yffiniac et de Morieux	II	→ Promouvoir un programme bassin versant	II
réglementation		→ Promouvoir la réhabilitation de la décharge de la grève des courses	II
→ Faire évoluer la réglementation de la réserve naturelle en fonction des résultats de l'observatoire permanent de la fréquentation	I	**infrastructure**	
→ Proposer une protection des nourriceries aux Affaires Maritimes	II	→Maintenance de l'ensemble du balisage	I
communication, sensibilisation		**fonctionnement général**	
→Création d'un jeu-concours pour les écoles primaires de l'agglomération	III	→ Sécrérariat, administration générale	
→ *Participation à l'élaboration du panneau d'entrée du site de Bon Abri(projet du Conseil Général)*	III	→ Administration financière	
→Mise en place d'observatoires	II	→ Réunion de gestion	
→ *Edition et ré-édition des dépliants de présentation et d'information*	II	→ Actions de promotion → Rapports d'activités, évaluation du plan de gestion, réalisation du plan de gestion	
→ Développer et diffuser plus largement "la Lettre de la réserve naturelle"	II	→ Participation aux réseaux et commissions	
		→ Commissionnement et formation → Intervention de police	

Programme 2006

→ opérations	Code op.	niveau de priorité
suivis écologiques		
→ Réalisation d'une estimation annuelle du gisement de coques et transmission aux Affaires Maritimes	SE1	I
→ Réflexion pour la mise en place d'un suivi de la qualité biologique du milieu marin	SE5	III
→ Renforcement des mesures de suivi physico-chimique régulier de la qualité des eaux continentales et marines	SE6	III
→ Veille anti-pollution	SE7	I
→ Poursuite des inventaires floristique et faunistique réguliers sur la réserve naturelle	SE9	I
→ Création, développement et mise à jour de la base de données écologique	SE10	I
→ Mise en cohérence des bases de données (mise en place de SERENA)	SE11-1	I
→ Mise en place et saisie des données dans ARENA	SE11-1	I
→ Saisies et transmission des données aux organismes centralisateurs	SE11-3	I
→ Mise en place d'un SIG	SE12	I
→ Dénombrement régulier du peuplement ornithologique	SE13	I
→ Suivi des populations d'oiseaux nicheurs	SE14	II
→ Suivi des populations végétales remarquables	SE19	I
→ Suivi de la présence ponctuelle de loutre	SE20	I
→ Etudes ornithologiques spécifiques en lien avec les autres réserves naturelles ou en lien avec les programmes internationaux	SE21	I
→ Suivi cartographique précis des zones dunaires dégradées de Bon-Abri	SE24	I
→ Suivi cartographique des près salés de l'anse de Morieux	SE25	I
suivi de la fréquentation		
→Suivi de l'évolution de la fréquentation humaine	SF1-1	I
Recherche		
→Programme de recherche sur l'impact des marées vertes sur la modification des écosystèmes (groupe de reflexion, lancement des études)	RE1	II
→Programme de recherche sur l'évaluation des relations entre l'avifaune et les peuplements benthiques	RE1	II
→Programme de recherche sur l'importance du fond de baie comme nourricerie pour les poissons.	RE5	II
→ Programme de recherche sur la biologie et la dynamique des populations de coques	RE6	II
réglementation		
→ Faire évoluer la réglementation de la réserve naturelle en fonction des résultats de l'observatoire permanent de la fréquentation	PO1	I
→ Proposer une protection des nourriceries aux Affaires Maritimes	PO2	II
communication, sensibilisation		
→ *Participation à l'élaboration du panneau d'entrée du site de Bon Abri(projet du Conseil Général)*	FA4	III
→Création de panneaux touristiques "baie de Saint-Brieuc-réserve naturelle" sur le RN12	FA6	III
→Mise en place d'observatoires ornithologiques	FA7	II

→ opérations	Code op.	niveau de priorité
→ Développer et diffuser plus largement "la Lettre de la réserve naturelle"	FA11-1	II
→ Création de "la Lettre de la réserve naturelle junior"	FA11-2	I
→ Développement des contacts avec les média et rubrique régulière dans le "CABRI et vous"	FA13	III
→ Développer le site internet pour qu'il devienne un support de diffusion de l'information	FA15-1	II
→ Proposer, concevoir des stages de formation	FA16	III
→ Développement d'actions gratuites de sensibilisation et de découverte de la réserve naturelle pour le public local	FA17	I
→ Création d'une ligne de "produits" de communication "Baie de Saint-Brieuc"	FA19	II
gestion des habitats et des espèces		
→ Etude de l'aménagement du terre-plein de Bout de Ville	GH1	I
→ Fermeture des accès à la zone de protection renforcée (pose de barrières) et mise en place d'une signalétique complémentaire	GH2	I
→ *Aménagement (balisage) des accès autorisés (Bouteville, Pont Sanson)*	GH3-1	II
→ Complément de balisage maritime et terrestre	GH3-2	II
→ *Définir un cahier des charges de l'exploitation de la marne*	GH4	II
→ *Mise en place d'une convention pour le maintien du pâturage extensif sur les prés-salés d'Hillion*	GH5	II
→ *Définir un cahier des charges des travaux menés par les communes pour l'entretien des écoulements pluviaux*	GH6	II
→ Elaboration concertée du programme annuel de gestion des dunes (Conseil Général et co-gestionnaires de la Réserve Naturelle) validé par le Groupe Technique Scientifique de la réserve naturelle	GH8	I
→ Organiser des actions de nettoyage du littoral	GH14	II
suivi administratif		
→ Promouvoir un programme bassin versant	AD1	II
→ Promouvoir la réhabilitation de la décharge de la grève des courses	AD2	II
infrastructure		
→Maintenance de l'ensemble du balisage	IO1	I
→Maintenance des équipements et du matériel	IO2	I
fonctionnement général		
→ Sécrérariat, administration générale		
→ Administration financière		
→ Réunion de gestion		
→ Actions de promotion → Rapports d'activités, évaluation du plan de gestion, réalisation du plan de gestion		
→ Participation aux réseaux et commissions		
→ Commissionnement et formation → Intervention de police		

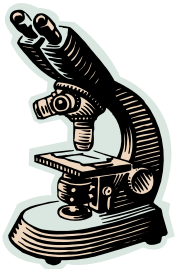

Etudes & recherches

Comité scientifique

JÉRÉMY ALLAIN, Chargé de mission scientifique de la Réserve Naturelle, VIVARMOR NATURE
GILLES ALLANO, VIVARMOR NATURE
MICHEL BALLÈVRE, Institut de géologie, Université RENNES
JEAN PAUL BARDOUL, VIVARMOR NATURE
FREDERIC BIORET, Université de Bretagne Ouest
CHANTAL BONNOT COURTOIS, Laboratoire de géomorphologie et environnement littoral, DINARD
ETIENNE BRUNEL, GRETIA (Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricain)
GILLES CAMBERLEIN, CONSEIL GENERAL Côtes d'Armor
CLAUDE CHIROUX, BRETAGNE VIVANTE
LAURENT DABOUINEAU, Université Catholique de l'Ouest, GUINGAMP
AYMAR DE GESINCOURT, VIVARMOR NATURE
HENRY DUPUY, Société Mycologique des Côtes d'Armor
MICHEL GUILLAUME, VIVARMOR NATURE
DOMINIQUE HAMON, IFREMER, BREST
BERNARD LE GARFF, laboratoire d'évolution, Université RENNES
PATRICK LE MAO, IFREMER, St MALO
JACQUES EDOUARD LEVASSEUR, Laboratoire d'écologie végétale, Université RENNES
LOUIS MAURICE, VIVARMOR NATURE
JEAN LAURENT MONNIER, UFR structure et propriété de la matière, Université RENNES
JACQUES PETIT, GEOCA (Groupe d'Etude Ornithologique des Côtes d'Armor)
MICHEL PLESTAN, GEOCA (Groupe d'Etude Ornithologique des Côtes d'Armor)
ALAIN PONSERO, Conservateur de la Réserve Naturelle, CABRI
REMY PRELLI, Conservatoire Botanique de BREST
GEOFFREY STEVENS, GEOCA (Groupe d'Etude Ornithologique des Côtes d'Armor)
JUSTINE VIDAL, Garde-technicienne de la Réserve Naturelle, CABRI
PIERRE YÉSOU, ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Bibliographie 2005-2006

La bibliographie complète sur la baie de Saint-Brieuc et sur la Réserve Naturelle est disponible sur demande ou téléchargeable sur le site internet de la réserve

ALBERT, F. 2005. *Comparaison de la structure du peuplement des marais littoraux à macro-échelle. Etude comparative de la baie de l'Aiguillon, de la baie du Mont Saint-Michel et de la baie de Saint-Brieuc.* Université de La Rochelle- Rapport de Master 1. 25p.

CUZANGE P. 2005. *Comparaison de la structure du peuplement des marais littoraux à méso-échelle. Structuration en guildes colonisatrices.* Université de La Rochelle - Rapport de Master 1. 25p.

DON J. 2005. *Comparaison de la structure du peuplement des marais littoraux à microéchelle. Influences des microhabitats sur la colonisation d'un marais maritime.* Université de La Rochelle- Rapport de Master 1. 17p. + annexes.

LELIEVRE M., 2006, *Utilisation par l'avifaune des prés salés de l'anse d'Yffiniac- Baie de Saiont-Brieuc*, Université Rennes I, 30 p.

PARLIER E. & FEUNTEUN E. (Coord.) 2005. Contribution à l'étude de la structuration du peuplement piscicole des marais sales macrotidaux de l'anse d'Yffiniac (Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc) : Analyse multi-échelle. Parlier, E. & Feunteun (Coord.), 74 pp.

PONSERO J., ALLAIN J., DABOUINEAU L., 2006, *Evaluation du gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc, année 2005,* Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc, 20 pages

TROADEC V., 2006, *Suivi de la reproduction du Tadorne de Belon (Tadorna tadorna L.) dans la baie de Saint-Brieuc.* Master Aménagement, developpement, Environnement - Institut de Géoarchitecture Brest-UBO, 69 pages.

Les suivis naturalistes

Comptages ornithologiques

Des comptages réguliers sont organisés en collaboration avec les ornithologues du GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor), avec une fréquence de un à deux comptages par mois.

21 comptages ont été organisés :

- dimanche 9 octobre 2005
- vendredi 21 octobre 2005
- samedi 12 novembre 2005
- mardi 29 novembre 2005
- mercredi 7 décembre 2005
- mardi 13 décembre 2005
- vendredi 16 décembre 2006 (laridés)
- vendredi 6 janvier 2006 (wetlands)
- samedi 4 février 2006
- lundi 13 mars 2006
- lundi 20 mars 2006
- lundi3 avril 2006
- mardi 18 avril 2006
- mardi 2 mai 2006
- mercredi 17 mai 2006
- vendredi 16 juin 2006
- jeudi 29 juin 2006
- vendredi 28 juillet 2006
- mardi 29 août 2006
- mercredi 13 septembre 2006
- mercredi 27 septembre 2006

Comptages laridés

La famille des Laridés (mouettes et goélands) a été recensée en baie de Saint Brieuc en 1997 puis en 2004, dans le cadre de recensements nationaux. Depuis lors, la réserve naturelle a décidé d'organiser chaque année un recencement des laridés un soir d'hiver, lorsque un ces espèces sont de retour au dortoir de fond de baie. En 2005, ce comptage, qui a mobilisé 8 ornithologues, s'est déroulé le 16 décembre et a permis de recenser 19 851 laridés.

- 18 040 mouettes rieuses
- 1 533 goélands cendrés
- 256 goélands argentés
- 22 goélands marins

Comptages Wetlands

Chaque année, à la mi-janvier se déroule un comptage ornithologique coordonné au niveau international par Wetlands International (basé à Wageningen aux Pays-Bas). Il est réalisé simultanément dans plus de 45 pays. En effet, à cette époque de l'année, les populations d'oiseaux sont plus stables dans l'espace (les migrations d'hivernage sont terminées et les migrations pré-nuptiales n'ont pas encore commencé). De plus, on estime que la sélection naturelle et les prélèvements cynégétiques sont, pour l'essentiel, déjà réalisés et les effectifs comptés représentent les futurs nicheurs. On dispose ainsi de données chiffrées sur la distribution géographique et numérique et sur les tendances évolutives des populations. Il est alors possible d'argumenter sur la gestion et la protection des espèces et de leurs milieux. Le comptage Wetlands s'est déroulé le 6 janvier.

résultats du comptage Wetlands :

- 3745 Bernache cravant
- 2523 Huîtrier pie
- 2340 Bécasseau maubèche
- 1697 Bécasseau variable
- 898 Canard siffleur
- 469 Canard colvert
- 440 Barge rousse
- 411 Courlis cendré
- 229 Grèbe à cou noir
- 211 Sarcelle d'hiver
- 208 Macreuse noire
- 200 Pluvier doré
- 197 Tournepierre à collier
- 195 Bécasseau sanderling
- 180 Tadorne de Belon
- 160 Canard pilet
- 119 Pluvier argenté
- 105 Vanneau huppé
- 36 Chevalier gambette
- 36 Grèbe huppé
- 32 Grand cormoran
- 18 Grand Gravelot
- 16 Goéland marin
- 16 Sterne caugek
- 14 Canard chipeau
- 14 Canard souchet
- 8 Pingouin torda
- 7 Bécassine des marais
- 6 Grèbe castagneux
- 4 Mouette pygmée
- 3 Chevalier culblanc
- 3 Cormoran huppé
- 3 Fou de Bassan
- 3 Harle huppé
- 2 Bécassine sourde
- 2 Faucon pèlerin
- 2 Héron cendré
- 1 Bernache à cou roux
- 1 Bernache nonnette
- 1 Chevalier guignette
- 1 Combattant varié
- 1 Faucon émerillon
- 1 Goéland à bec cerclé
- 1 Mouette tridactyle

Programme STOC/EPS

Ce programme de recherche, coordonné par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux du Muséum d'Histoires Naturelles de Paris, a pour objectif de recenser annuellement les populations françaises d'oiseaux communs. C'est dans ce même objectif et en parallèle qu'est mené au sein des Réserves Naturelles de France un programme semblable afin d'évaluer son importance pour l'accueil des oiseaux communs.
Pour la quatrième année de participation de la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc, deux phases de terrain ont pu être effectuées.

Suivi des végétaux remarquables

Différentes espèces de végétaux à l'intérêt patrimonial sont suivies régulièrement par l'équipe de la réserve naturelle. Pour les espèces les plus rares (chou marin, panicaut, ophrys abeille, spiranthe …) les pieds sont comptés un à un et les stations référencées par GPS et cartographiées.

Etudes réalisées

Etude du gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc

PONSERO A., ALLAIN J., DABOUINEAU L., 2006, *Evaluation spatiale du gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc, année 2005*, Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc, 20 pages

Depuis 2001 les gestionnaires de la réserve naturelle réalisent chaque année une évaluation du gisement de coques -*Cerastoderma edule*- de la baie de Saint-Brieuc. Ce programme a été initié du fait de l'importante régression du gisement observé entre 1988 et 2001 par l'IFREMER.

A partir de 2004, le programme d'évaluation annuelle du gisement a été développé en un programme global de recherche sur cette espèce, en collaboration avec le laboratoire de biologie et d'écologie de l'université Bretagne Nord, dans le cadre d'un programme national "Environnement côtier". Une première synthèse sur la biologie de l'espèce a été publiée en 2004 et plusieurs publications scientifiques sur l'analyse globale de la dynamique de la population sont en cours de préparation.

La coque, maillon incontournable des chaînes alimentaires de l'écosystème côtier, prédatée, entre autres, par de nombreux oiseaux (limicoles et laridés), se révèle être un modèle biologique intéressant car cette espèce charnière de l'écosystème représente un bio-indicateur d'intérêt : c'est un animal stable dans l'espace (sédentaire) et filtreur, qui va donc accumuler et concentrer diverses particules, notamment les polluants chimiques. La coque est alors une source d'informations sur la qualité de l'eau, pouvant être ainsi qualifiée d'espèce «sentinelle».

La coque représente un enjeu économique en baie de Saint-Brieuc, puisque sa pêche subvient aux besoins de 15 à 25 pêcheurs à pied professionnels. Dans le cadre de la gestion du gisement par les Affaires Maritimes, une évaluation précise de la ressource est réalisée chaque année par la réserve naturelle.

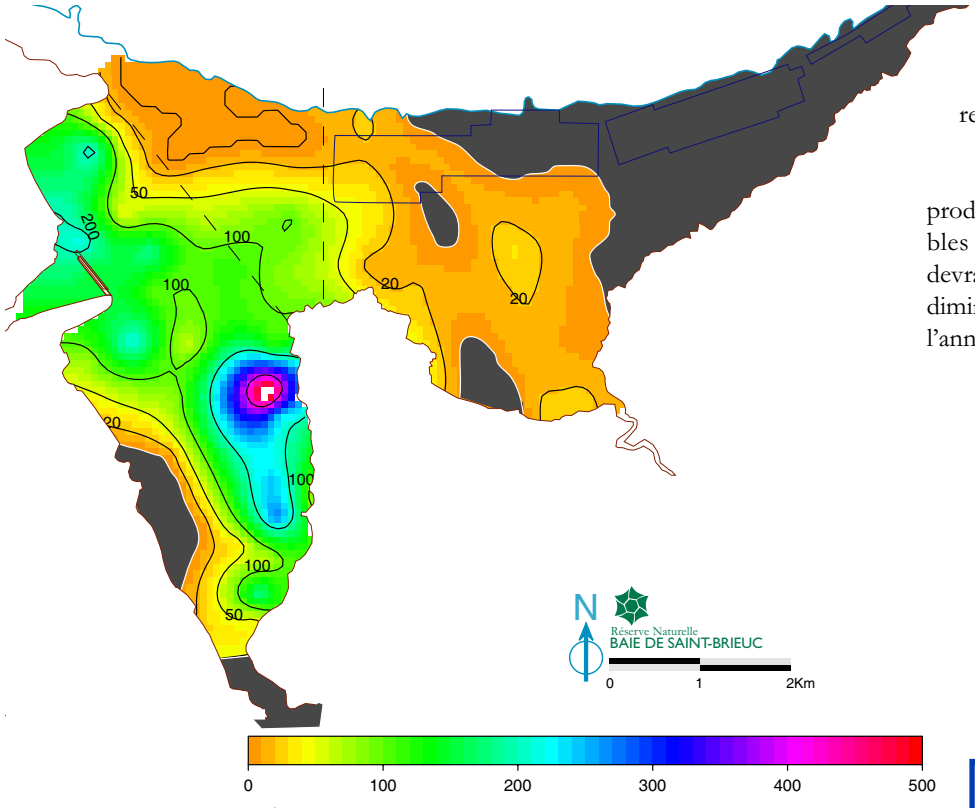

L'analyse spatiale du gisement est abordée par modélisation numérique développée par l'équipe de la réserve naturelle.

Cette année, on observe le maintien de la production de coques de tailles commercialisables (supérieure à 3cm). Cette production devrait croître fin 2006/début 2007 avant de diminuer de manière assez forte au cours de l'année 2008.

Toutes les études sont téléchargables sur le site internet de la réserve naturelle (page documentation) www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Etude de la reproduction du tadorne de Belon

Depuis longtemps, le rôle de la baie en tant que halte migratoire a été constaté, il a toujours été un argument de poids fondant la renommée de la réserve naturelle. Mais on connaît encore peu de choses sur les oiseaux qui fréquentent le fond de baie durant l'été. Et c'est en particulier le cas du Tadorne de Belon qui niche sur les falaises qui bordent la réserve naturelle. Une étude a été réalisée en 2006 visant à évaluer précisément les évolutions des populations présentes sur le site, afin de définir ou redéfinir les objectifs de conservation du patrimoine.

Durant cette saison de nidification, seize couples ont niché dans la baie, dont quatre dans le Gouessant. Les autres se sont dispersés sur les falaises littorales. La particularité de cette étude repose sur l'identification de tous les couples nicheurs ou presque, ce qui nous a permis de suivre assez facilement l'évolution des familles. Nous savons ainsi qu'un couple a niché deux fois, que deux femelles ont pondu dans le même terrier dans le secteur de la Cage (Langueux) ou encore qu'un autre couple a abandonné son terrier à la pointe de Cesson (St Brieuc).

Dans l'ensemble, nous avons constaté la naissance d'au moins 160 poussins, il n'en restait plus que 66 au 21 juillet. La mortalité est la plus élevée au cours des sept premiers jours de vie et varie entre 40 et 60 % selon les secteurs. Une autre information importante est à souligner : le choix des terriers semble être fonction de la tranquillité. Le tadorne de Belon est une espèce sensible au dérangement c'est pourquoi il convient de protéger les sites de nidification. Grâce aux connaissances acquises lors de cette étude, il sera possible de proposer quelques aménagements qui assureront plus de tranquillité aux tadornes.

TROADEC V., 2006, *Suivi de la reproduction du Tadorne de Belon (Tadorna tadorna L.) dans la baie de Saint-Brieuc*. Master Aménagement, developpement, Environnement - Institut de Géoarchitecture Brest-UBO, 69 pages.

Etude des populations d'oiseaux nicheurs des près-salès de l'anse d'Yffiniac

Au printemps, les prés salés de la baie attirent de nombreuses espèces d'oiseaux, essentiellement des passereaux, à la recherche de nourriture ou d'un site de reproduction : alouettes, pipits, linottes, bergeronnettes… Au total 40 espèces y ont été observées, dont 29 espèces ne sont présentes sur le site que pour s'alimenter ou se reposer. Mais le pré salé est un milieu instable : recouvert par les marées à intervalles réguliers, il rend la nidification au sol difficile et la survie des jeunes d'autant plus. On a dénombré 1 espèce nicheuse possible, 8 nicheuses probables et 2 nicheuses certaines.
La zone de protection renforcée de l'anse d'Yffiniac possède donc un rôle fonctionnel pour une des espèces d'oiseaux nicheurs durant la période printanière.

L'absence flagrante de contacts avec des oiseaux nicheurs en dehors de la zone de protection renforcée est un argument sur l'intérêt des mesures de protection mises en place.

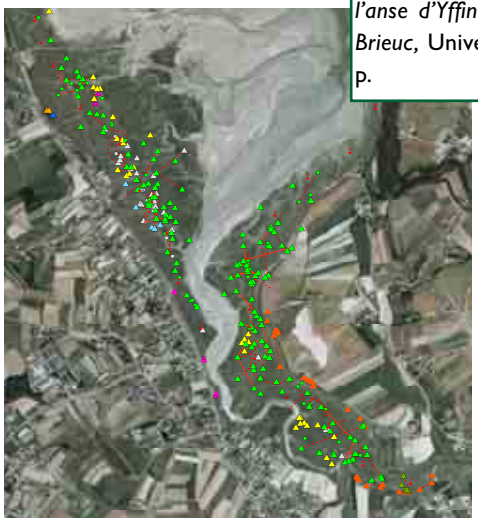

LELIEVRE M., 2006, *Utilisation par l'avifaune des prés salés de l'anse d'Yffiniac- Baie de Saiont-Brieuc,* Université Rennes I, 30 p.

Rythme d'activité de la bernache cravant

De quoi sont faites les journées d'hiver des bernaches…Alimentation, repos, toilettage…? Derrière cette question qui peut apparaître triviale, se cache une très sérieuse étude sur les rythmes d'activité des oiseaux en baie de Saint-Brieuc. En effet, ce rythme n'est pas simplement le reflet de l'alternance jour /nuit ou marée haute/marée basse, mais dépend aussi des conditions environnementales (abondance de nourriture, dérangements….).

La connaissance précise de l'occupation du temps et de l'espace par une espèce, sont des éléments importants dans la gestion d'un site et dans la protection à long terme de cette espèce. La phase de terrain a mobilisé l'ensemble de l'équipe de la réserve naturelle durant 6 journées complètes de terrain soit 54 heures d'observation. L'analyse des résultats fera l'objet d'une publication scientifique en préparation.

Etude des inter-relation benthos/oiseaux

Protéger les oiseaux qui fréquentent le fond de baie nécessite d'avoir une bonne connaissance des ressources alimentaires disponibles pour assurer le maintien des populations. Depuis plusieurs années, des travaux ont été engagés afin d'évaluer la qualité et la quantité du peuplement d'invertébrés vivant dans le sable (le benthos). Une équipe de l'université de La Rochelle, en association avec des chercheurs du Pays Bas et le personnel de la réserve naturelle, a quadrillé durant les mois de février et mars l'anse d'Yffiniac et de Morieux pour réaliser des prélèvements d'invertébrés et de sédiments. L'ensemble de ces données, couplé avec les résultats des comptages ornithologiques, permettra d'estimer la capacité d'accueil des oiseaux et de modéliser le fonctionnement écologique de la baie.

Parallèlement, en collaboration avec l'IFREMER, un travail d'analyse de la capacité trophique de la baie de Saint-Brieuc par la modélisation de sa production primaire en lien avec la capacité d'accueil des oiseaux consommateurs de zoobenthos est en cours. A partir de l'ensemble des données de dénombrement ornithologique effectué régulièrement en baie, il a été possible d'évaluer leur consommation. Cette évaluation a été établie à partir des estimations du métabolisme de base et de la dépense énergétique quotidienne des populations de limicoles. Dans un souci de comparaison inter-site, nous avons utilisé les équations retenues par Scheiffart et Nehls pour la mer des Wadden et appliquées sur d'autres baies (en particulier sur la baie du Mont Saint-Michel). Selon les premiers résultats de ce travail, le prélèvement de benthos par l'avifaune en baie de Saint-Brieuc est très inférieur à celui calculé en mer des Wadden et est tout à fait comparable aux résultats obtenus en baie du Mont-Saint-Michel. Malgré les apports de sels nutritifs induisant les phénomènes de marée verte, on se situerait dans une situation d'une baie peu perturbée caractérisée par une faible productivité et présentant une grande inertie d'évolution à moyen et long terme.

Les suivis benthiques et les suivis ornithologiques sont donc des outils de surveillance de la qualité biologique de l'estran.

Participation au réseau RNF

Participation :
- Assemblée générale de Réserve naturelles de France - 26 au 28 avril 2006

Participation aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France :
- commission SCIENTIFIQUE - 26 au 28 avril 2006
- groupe de travail "AMPHIBIENS" - 23 au 25 mars 2006
- groupe de travail "LIMICOLES COTIERS" - 12 décembre 2005
- groupe de travail "OISEAUX" - 10 février 2006

Participation au réseau Echouage

La réserve naturelle participe au réseau national des échouages de mammifères marins.
Elle est la correspondante locale pour la Baie de Saint-Brieuc.
Durant la période 2005-2006, 5 échouages de dauphins ont été suivis par le personnel de la réserve naturelle.

Sensibilisation du public

Publications

L'almanach des marées

Afin de mieux faire connaître la réglementation du fond de baie, la réserve naturelle a fait insérer une carte synthétique résumant les principaux règlements dans l'almanach des marées des Côtes d'Armor 2005.

Cette insertion, qui est renouvelée chaque année, s'inscrit dans la suite logique de la publication du dépliant de synthèse de la réglementation édité en 2001 avec le soutien du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et du Conseil Général des Côtes d'Armor.

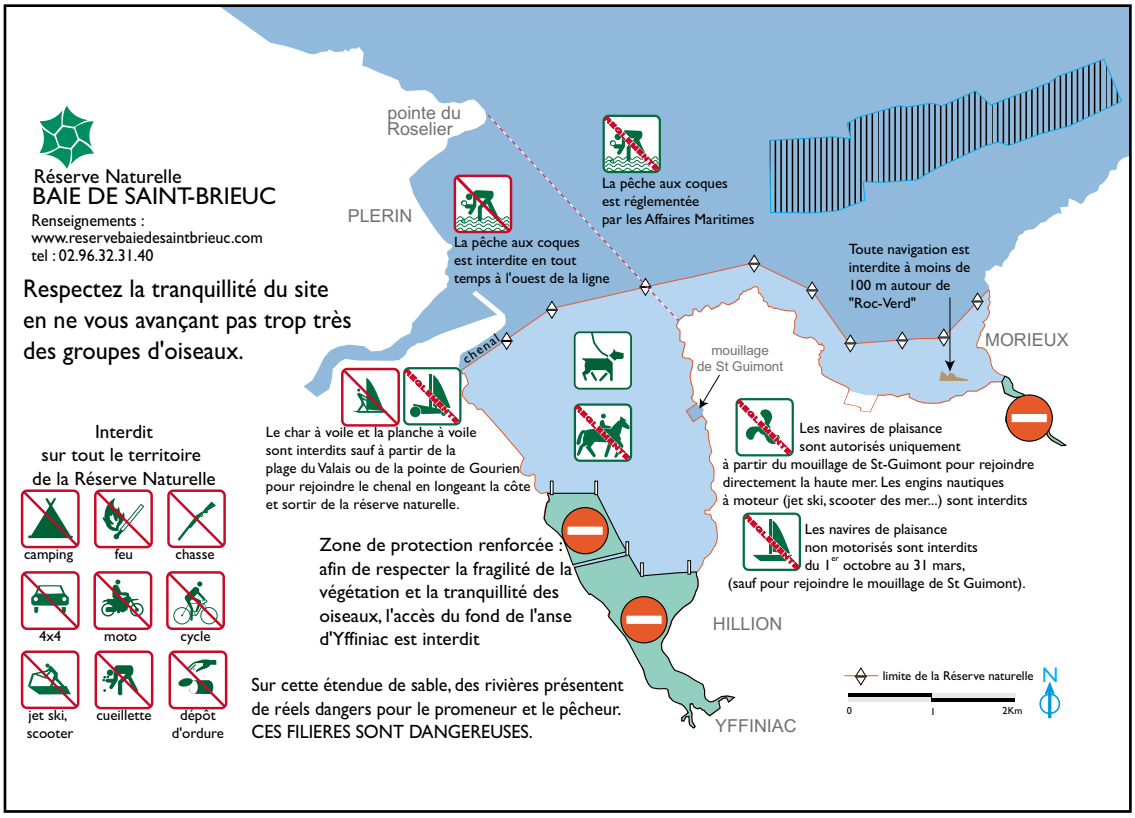

La Lettre de la réserve

4 numéros de La Lettre de la réserve ont été publiés entre octobre 2005 et septembre 2006. A ce jour, la lettre est diffusée à **834 abonnées** (par courrier et par internet) contre 763 en août 2005. Elle est également diffusée à l'office du tourisme de Saint-Brieuc et à la Maison de la Baie à une centaine d'exemplaires.

Hors Série et numéro spécial de la Lettre

L'ensemble des numéros de la Lettre est disponible sur le site internet de la réserve naturelle. Dans chaque numéro, un dossier thématique aborde des sujets très différents : la vulgarisation d'une étude scientifique réalisée par la réserve naturelle (étude bio sédimentaire, la décharge de la grève des courses…), la découverte d'un milieu naturel de la réserve naturelle (les prés salés, la vie dans les flaques…), la découverte d'une espèce (la bernache cravant, le courlis cendré….), le fonctionnement de la réserve naturelle (le plan de gestion, la réglementation….), la découverte de sites touristiques (balade autour de la baie….).

Ces dossiers sont été réunis dans des numéros hors série de La Lettre, téléchargables à partir du site internet de la réserve naturelle.

Le hors série numéro 4 regroupe les dossiers thématiques publiés entre mars 2005 et décembre 2005.

En juin 2006, à l'occasion des journées mondiales des océans, un numéro spécial a été édité. Ce numéro présente les 3 programmes de recherche en cours sur la réserve naturelle (évaluation écologique de l'estran, l'importance des prés-salés pour la production de poissons, l'évaluation du gisement de coques).

Interventions, Conférences

stage — 29 novembre 2005: Institut régional du patrimoine de Bretagne
Developper le tourisme ornithologique

sortie — 7 janvier 2006 :Vivarmor Nature
Découverte ornithologique de la baie

cours — 24 janvier 2006 : Université de Bretagne Occidentale
Gérer un espace naturel : l'exemple de la réserve de la baie de Saint-Brieuc

sortie — 28 janvier 2006 : Festival Armor Nature
Découverte ornithologique de la baie

conf. — 29 janvier 2006 : Festival Armor Nature
Une réserve naturelle, à quoi ça sert ?

cours — 4 février 2006 : Lycée agricole de Ville d'Avy (Quessoy)
Les techniques de comptages ornithologiques

conf. — 4 février 2006 : Inspection académique
Developpement durable : exemple de la baie de Saint-Brieuc

sortie — 12 février 2006 :Association depatementale de tourisme équestre
Découverte à cheval de la réserve naturelle

cours — 4 mars 2006 : Lycée agricole de Ville Davy (Quessoy)
La gestion de la réserve naturelle de la baie de saint-Brieuc

stage — 23,24,25 mars 2006 : Réserves naturelles de France
La protection et la gestion des amphibiens dans les réserves naturelles

cours — 14 avril 2005 : Lycée agricole de St Ilan (Langueux)
La réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

conf. — 8 juin 2006 : CABRI- Réunion plénière des conseiller d'agglomération (Plérin)
Du developpement durable au developpement local

conf. — 9 juin 2006 : CABRI- Printemps de l'environnement (Trégueux)
Du développement durable au developpement local

conf. sortie — 1 & 8 août 2006 : Univers-cités de Ploufragan
Du développement durable au developpement local

Stands

du 3 au 4 octobre 2005 (Plaintel)
Stand à la foire des poulains à Plaintel

du 27 au 29 janvier 2006 (Brezillet- Saint-Brieuc)
Stand au festival Natur'Armor

du 24 au 25 juin 2006 (Saint-Brieuc)
Stand à la fête du sport

Evénements

Festival Natur'Armor

Les 27,28 et 29 janvier s'est déroulé le premier festival dédié à la nature, en Bretagne, organisé par Vivarmor Nature. Malgré les mauvaises conditions météo, ce sont au total plus de 3200 visiteurs qui sont venus s'informer sur les richesses naturelles de notre département. 270 élèves de la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc ont participé à des animations le vendredi. 130 personnes ont assisté à la présentation du film consacré au requin pèlerin. Le samedi, malgré les mauvaises conditions de circulation, 110 personnes ont bravé le froid et la neige pour découvrir, avec l'équipe de la réserve naturelle et les ornithologues du GEOCA, les oiseaux de la baie de Saint-Brieuc. Puis l'après-midi alors que la neige ne cessait de tomber, 780 personnes ont tout de même fait le chemin jusqu'à Saint-Brieuc pour y découvrir les différentes expositions et assister à la conférence de Jean-Marie PELT. Les meilleures conditions météo du dimanche ont permis d'accueillir pour cette seule journée près de 1800 personnes venues visiter les stands et assister à différentes conférences (dont la conférence sur "une réserve à quoi ça sert ?" animée par les conservateurs des deux réserves naturelles nationales des Côtes d'Armor).

Pour les gestionnaires de la réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, ce festival fut l'occasion, au travers de la visite de la baie, son stand et lors de la conférence, de mieux faire connaître nos actions.

Un bilan donc très satisfaisant pour cette première édition du festival Natur'Armor, qui montre tout l'intérêt que porte le grand public à la préservation et à la découverte de notre patrimoine naturel. Intérêt qui n'est pas uniquement réservé à quelques passionnés.

Découverte de la baie à cheval

De nombreuses activités peuvent se pratiquer sur la réserve naturelle tout en respectant la réglementation. C'est en particulier le cas de la promenade à cheval. L'association départementale de tourisme équestre (ACECA) a organisé avec la réserve naturelle une découverte de la baie et de son patrimoine naturel. L'occasion de mieux faire connaître les règles que chacun doit suivre afin de préserver le site et ses occupants.

Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

référence :
Ponsero A., Vidal J., Allain J., 2006, *Rapport d'activité de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc - 2005/2006,* Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc, 24p.

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22122 Hillion Cedex
tel : 02 96 32 31 40
fax : 02 96 32 31 42
Messagerie : reservenaturelle@cabri22.com
site internet : http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Ce document résume l'ensemble des activités qui ont été entreprises d'octobre 2005 à septembre 2006 par les gestionnaires de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 Saint-Brieuc cedex 2
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Messagerie : accueil@cabri22.com

VivarmorNature
Boulvard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
tel/fax : 02 96 33 10 57
Site : http://asso.wanadoo.fr/vivarmor
Email : vivarmor@wanadoo.fr